

CARTOGRAPHIE DE LA JUSSIE SUR LA BASSE SIAGNE 2013



2013

Romain **PASSERON** : Technicien supérieur des milieux aquatiques
Christophe **BARLA** : Directeur technique



Région



Provence-Alpes-Côte d'Azur



CONSEIL GENERAL
DES ALPES-MARITIMES

Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique

455, promenade des Anglais - Le Quadra - 06299 NICE CEDEX 3

Tél. : 04 93 72 06 04 - Fax : 04 93 72 55 56

Courriel : contact@peche-cote-azur.com - Site : <http://www.peche-cote-azur.com>

Site du centre piscicole de Roquebillière : www.pisciculture06.com



SOMMAIRE

I. Situation de la jussie sur la Siagne

1. La jussie sur la Siagne

2. Localisation de la jussie sur la Siagne

3. Cartographie tronçon par tronçon de la partie basse de la Siagne

II. Conclusion

Avant propos

Une nouvelle cartographie de la jussie sur la partie basse de la Siagne est réalisée en 2013. Ce suivi est réalisé depuis maintenant 7 ans, les tronçons de rivière sont les mêmes depuis le début de l'étude (localisation à l'aide de GPS).

Une mise à jour des herbiers de jussie, des embâcles et des rejets a été effectuée. Tous les points ayant une importance particulière sont associés à leurs coordonnées GPS.

La localisation de la jussie est réalisée habituellement au mois de juin pour des questions pratiques (hauteur d'eau permettant la circulation à l'aide d'une barque). Cette année, en raison des conditions météorologiques et hydrologiques, la localisation a été effectuée fin juillet.

La jussie sur la Siagne

I. Situation de la jussie sur la Siagne

La Siagne

Fleuve côtier de 44 km de long, la Siagne prend sa source à 630 m d'altitude sur la commune d'Escragnolles, au pied des massifs de l'Audibergue et du Thiey. Elle traverse 11 communes avant de rejoindre la Méditerranée à Mandelieu. Jusqu'à Auribeau, son cours est essentiellement celui d'un torrent de pente moyenne à 3.5 %, traversant des gorges encaissées d'un attrait touristique renommé. Dans sa plaine alluviale, la Siagne prend son allure fluviale avec une pente de 0.9 %. La superficie de son bassin versant s'élève à 520 km².

Pour mieux se rendre compte de la quantité de jussie présente sur la Siagne, une localisation précise de cette plante est réalisée sur la partie basse de ce fleuve depuis 2006. Cette étude consiste à localiser tous les herbiers de jussie entre le seuil de la Fénerie (commune de Pégomas) et le Barrage anti-sel (commune de Mandelieu), ce qui représente une distance d'environ 7 km.

En 2013, cette cartographie a été remise à jour. Pour plus de précision dans la localisation, chaque tronçon possède des coordonnées GPS (système géodésique utilisé : WGS 84) qui sont identiques à celles des études réalisées entre 2007 et 2013. En outre, une réactualisation des rejets, embâcles et travaux a été effectuée sur ces 7km de rivière.

1/ La jussie sur la Siagne

En 2004, une série d'arrachage manuel a été effectuée sur la Siagne, en amont du seuil de Pégomas (Aire de Cabrol). Elle a conduit à l'arrachage et la destruction d'environ 3 tonnes de jussie.

En 2006, Il nous a été demandé, une cartographie de tous les herbiers présents sur la partie basse de ce fleuve afin de réaliser un état des lieux et une estimation de la quantité de jussie présente sur le secteur. Un guide sur la connaissance et la mise en garde de cette espèce a été créé et mis à disposition du grand public sur le site Internet de la Fédération des Alpes-Maritimes pour la pêche et la protection du milieu aquatique (FDAAPPMA 06).

En 2007, une localisation de la jussie a de nouveau été effectuée. Pour une meilleure reconnaissance, les coordonnées GPS de chaque secteur ont été relevées. Cette méthode a permis de mettre à jour la cartographie réalisée en 2006, les nouveaux herbiers ont également pu être cartographiés, ainsi que les rejets (coordonnées GPS), les embâcles et les travaux en cours.

De 2008 à 2013, mise à jour de la cartographie de localisation de la jussie.

Sensibilisation des différents organismes en charge de la gestion de la Siagne (SISA, SICACIL, Pôle Azur Provence, AAPPMA et les divers organismes d'état), sur la problématique « jussie ».

Sensibilisation du grand public lors des diverses manifestations :

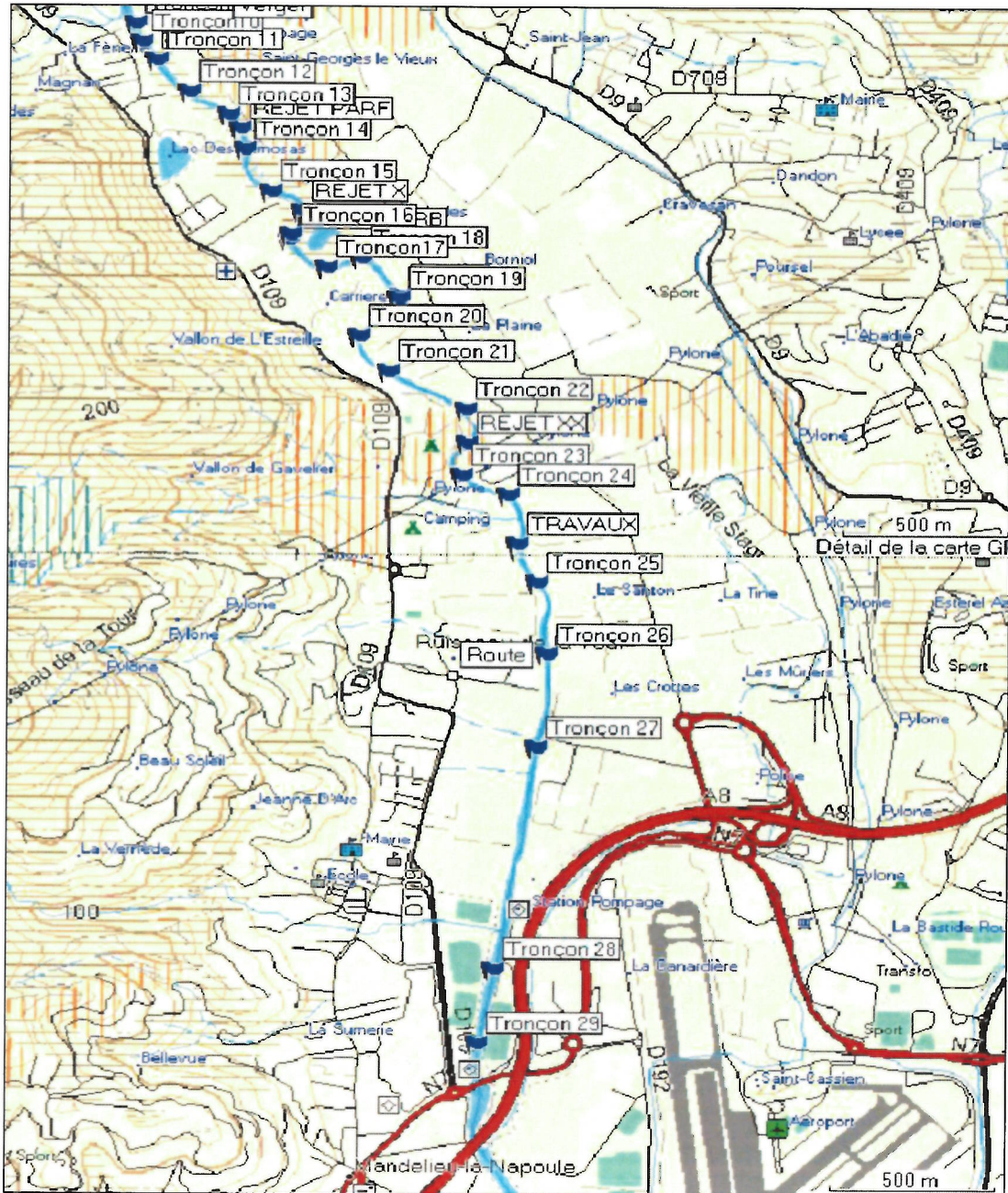
- **Fête de la pêche de l'AAPPMA** « des pêcheurs de la basse Siagne » ;
- **Brocante pêche de Pégomas** « des pêcheurs de la basse Siagne » ;
- **Journées de l'Environnement de Valbonne**,
- **Fête de la nature** « *Pôle Azur Provence* »,

2/ Localisation de la jussie sur la Siagne

La campagne de localisation de la jussie sur la partie basse de la Siagne s'est déroulée durant le mois de juillet.



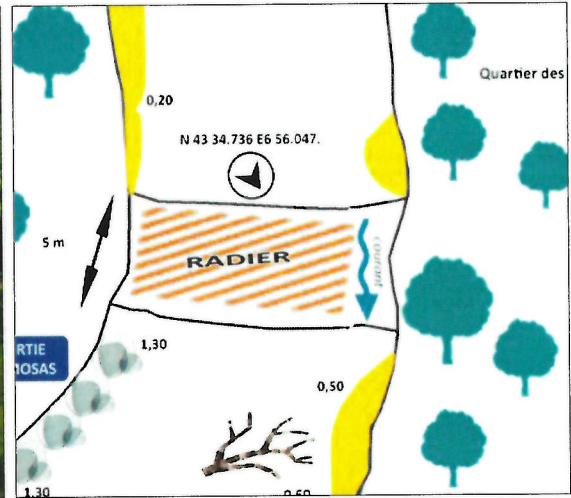
Cartographie générale des différents tronçons de la partie basse de la Siagne



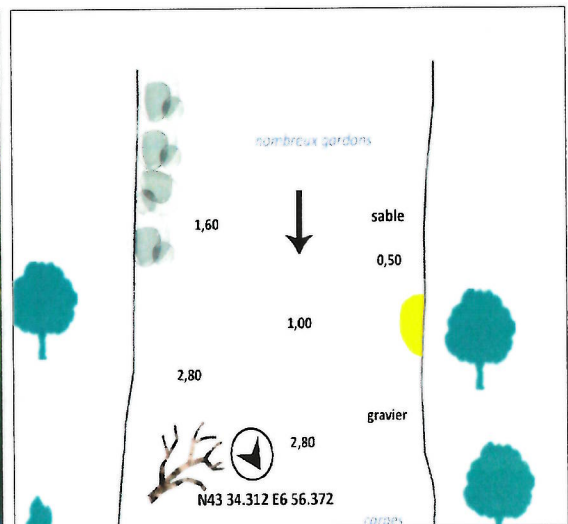
Présentation des légendes des schémas

Radier/Mouille

- Radier (hachures)



- Mouille



Profondeur de l'eau

Les profondeurs du cours d'eau sont notées sur les schémas, permettant ainsi de prévoir les populations piscicoles présentes et les zones préférentielles pour l'implantation de la jussie.

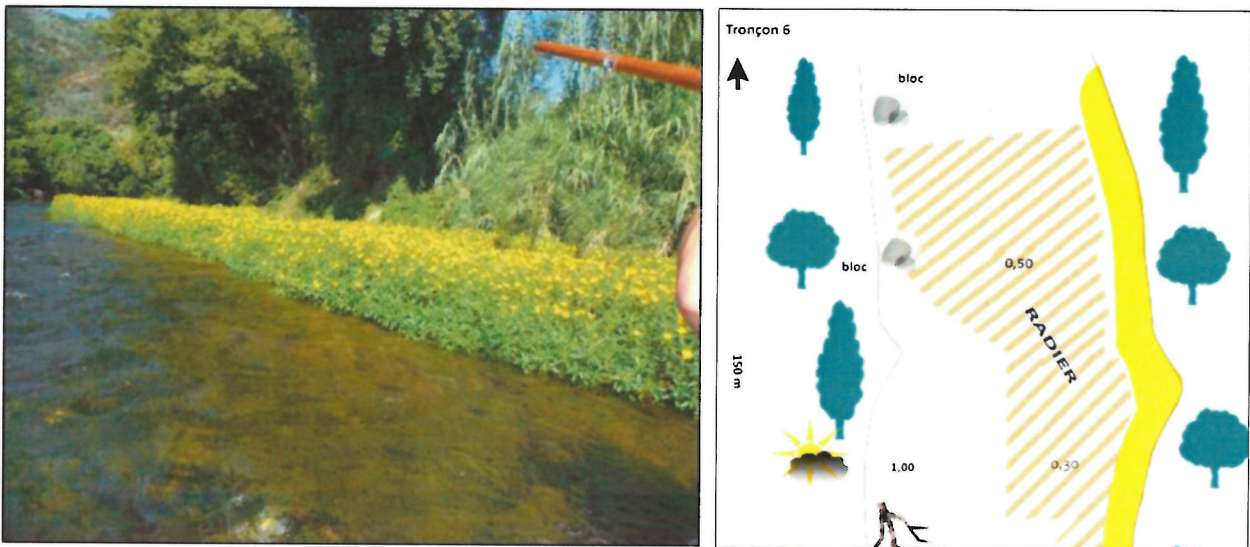
Ensoleillement

L'ensoleillement influe sur la température de l'eau, la vie piscicole et le développement des plantes invasives (jussie). Des symboles définiront l'ensoleillement sur les secteurs concernés.

Les lieux de prolifération de la Jussie

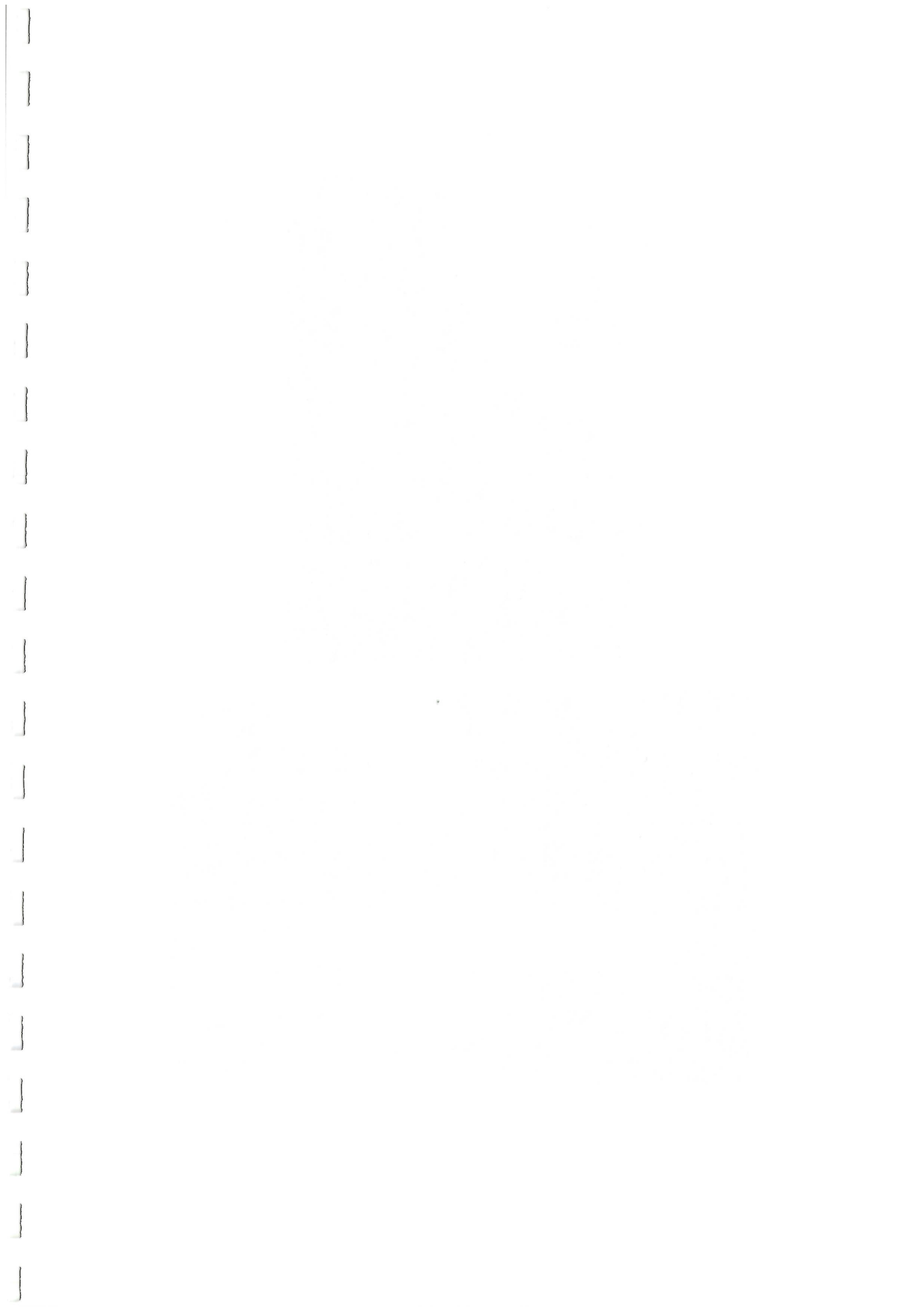
Ces lieux sont symbolisés par la couleur jaune, qui représente les herbiers présents lors de la localisation. Il est à noter que les observations ont été réalisées fin juillet, lorsque les herbiers de jussie sont quasiment au maximum de leur développement.

Faciès favorable à la prolifération de la Jussie



(Faible profondeur d'eau, rive en pente douce et fort ensoleillement)

3/ Cartographie de la basse Siagne
2012

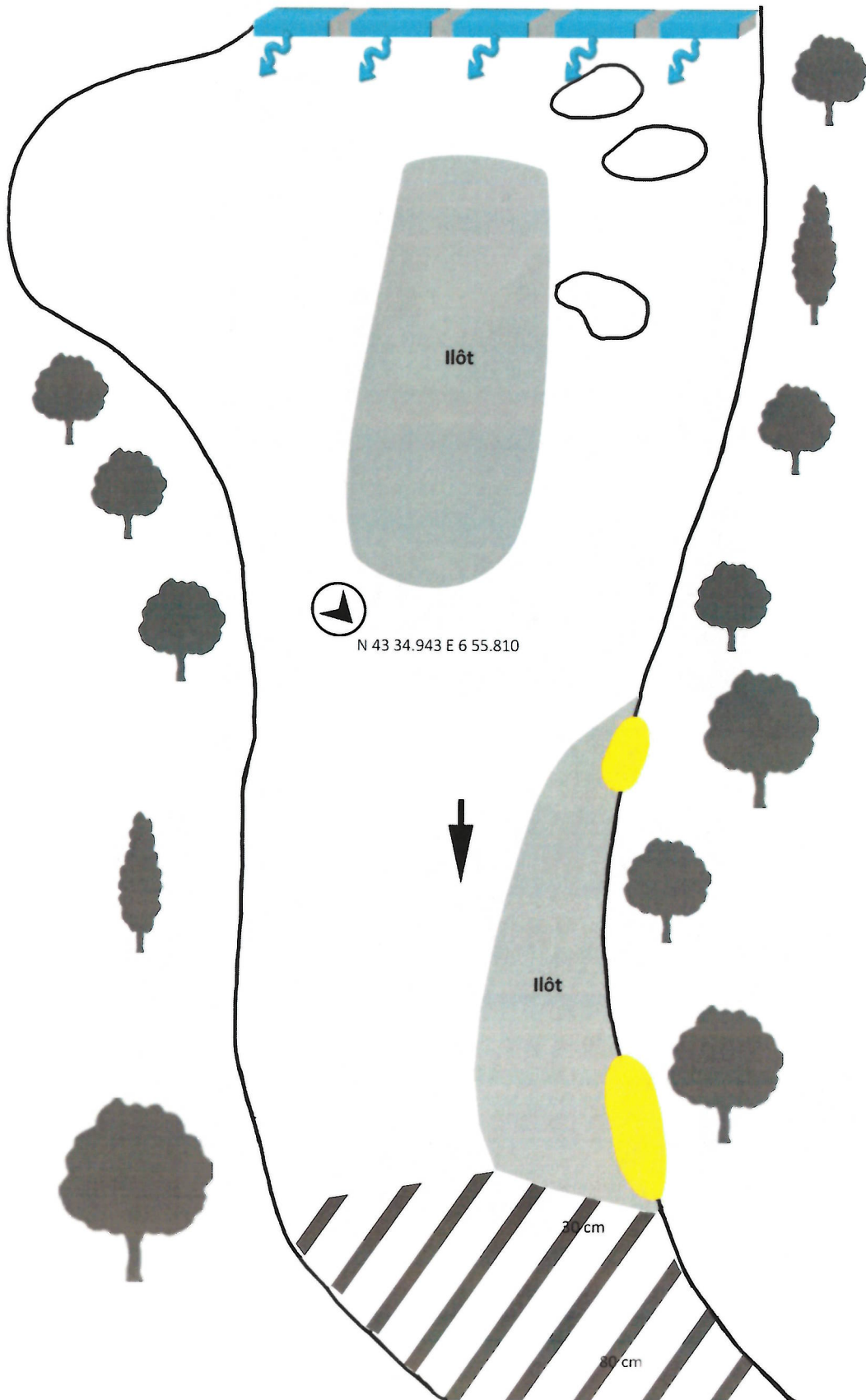


Tronçon 1

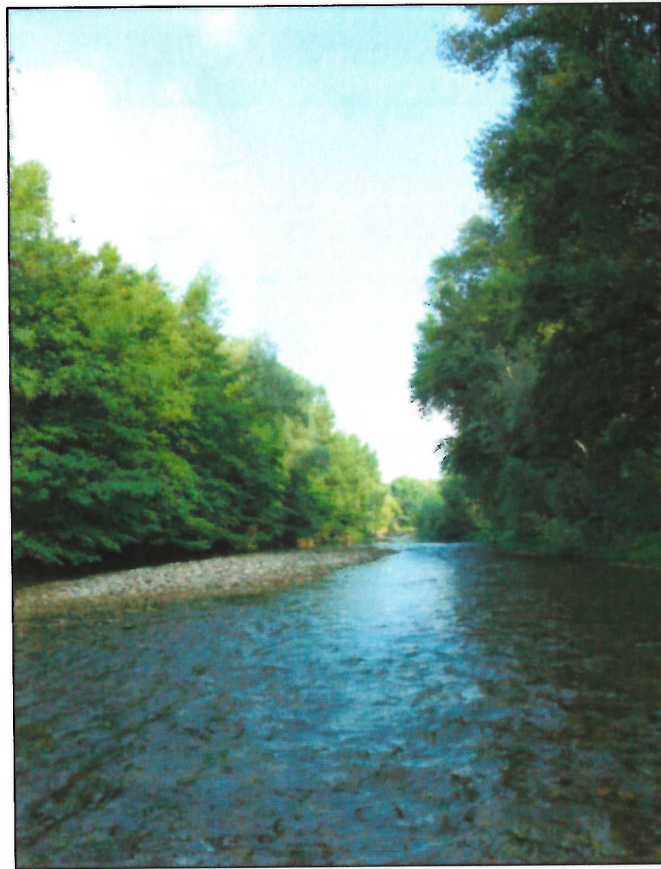


Tronçon 1

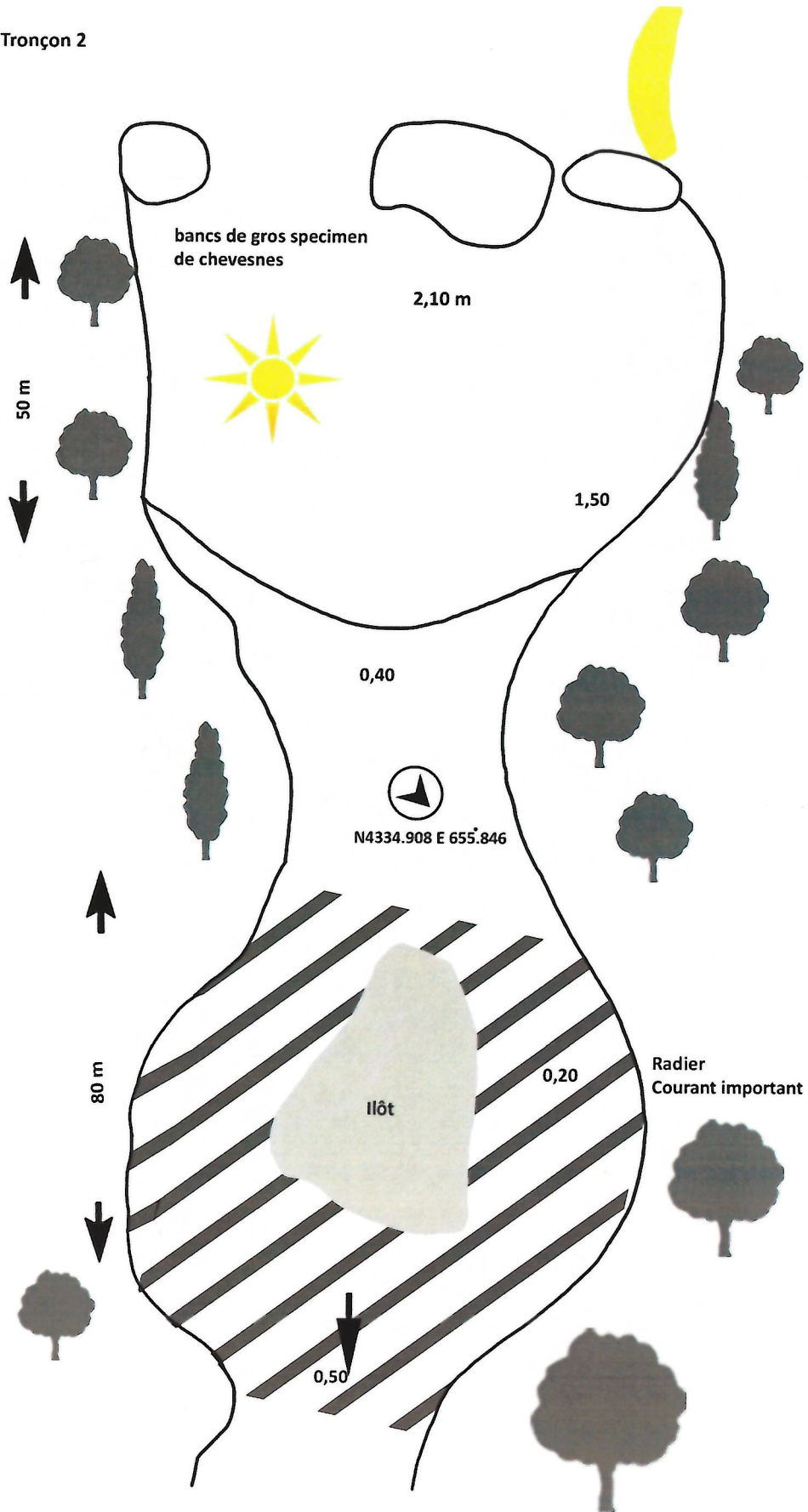
Seuil de la Fénerie



Tronçon 2



Tronçon 2



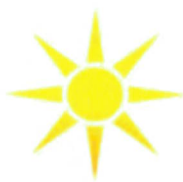
Tronçon 3



Tronçon 3



100 m



1,60

1

0,30

0,40



N 43 34.847 E 655.919

1,40

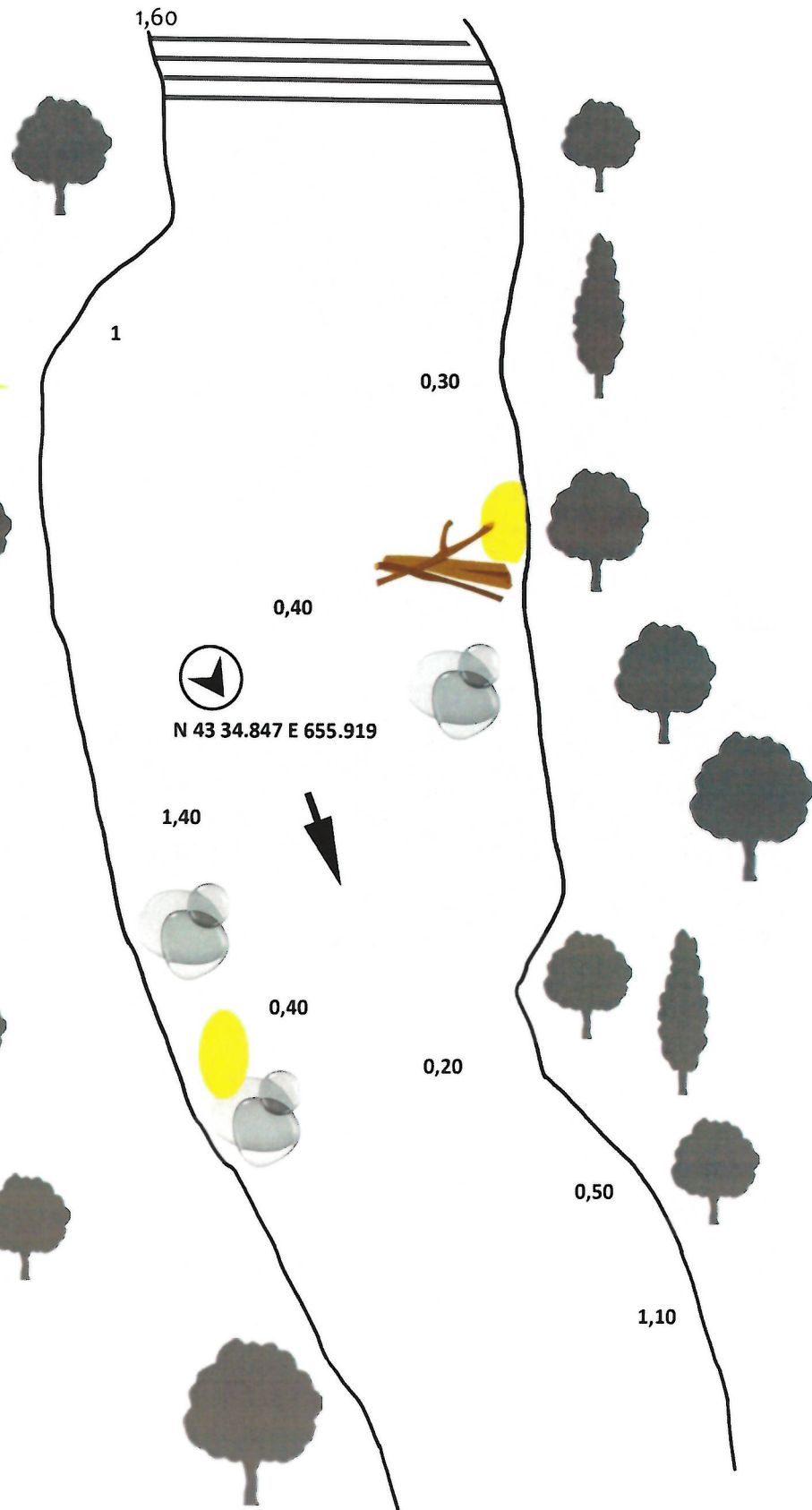
0,40



0,20

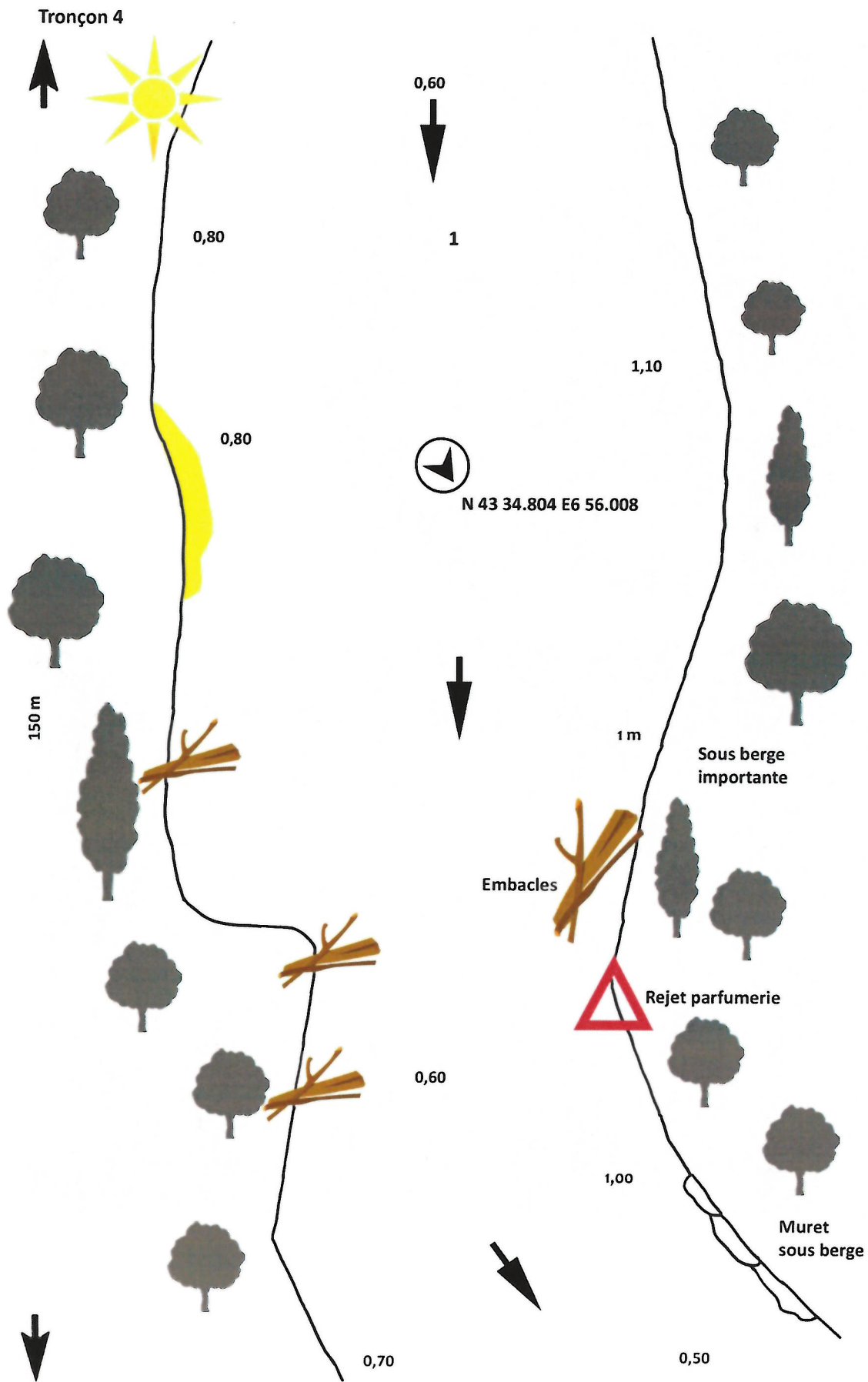
0,50

1,10



Tronçon 4



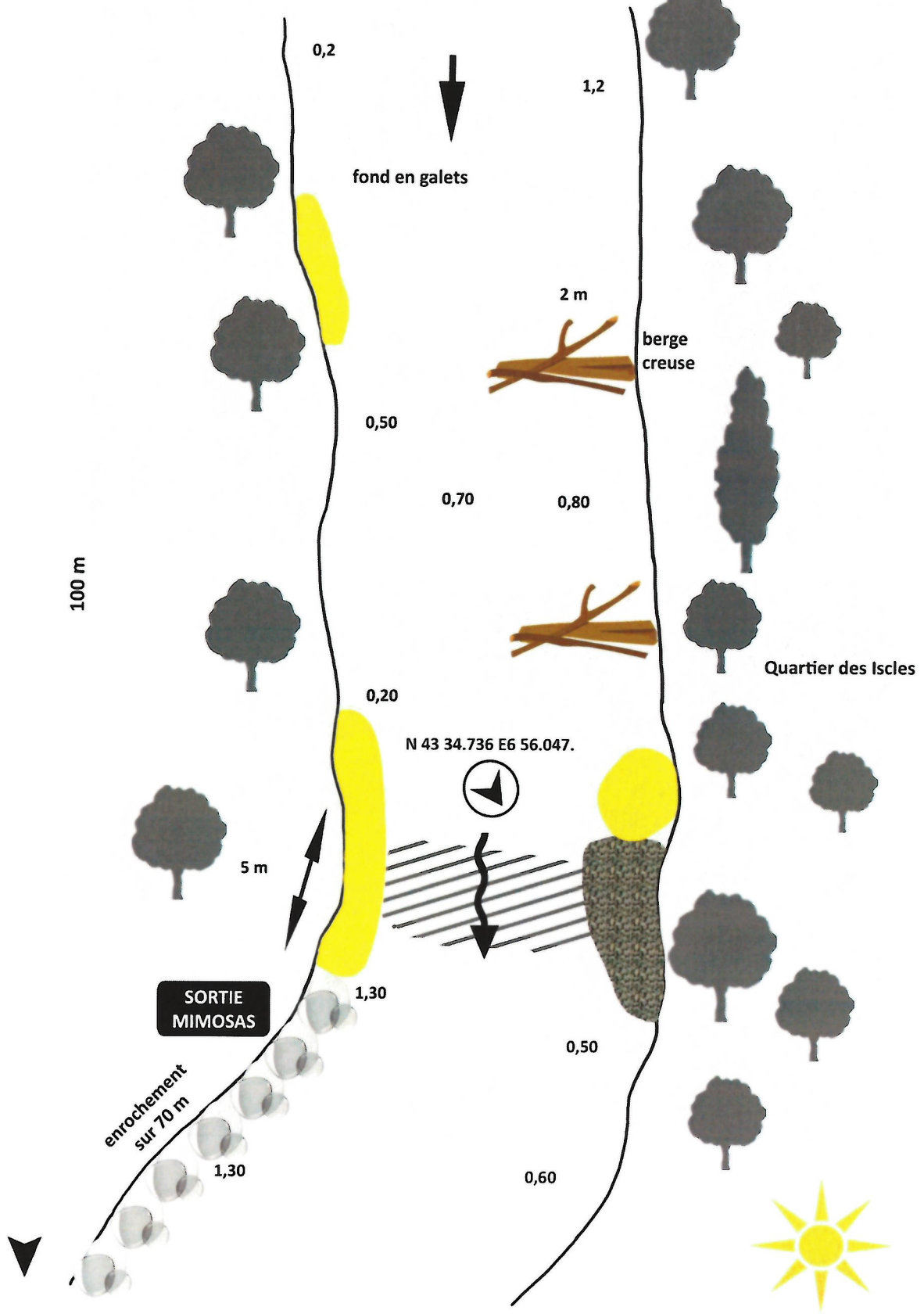


Tronçon 5





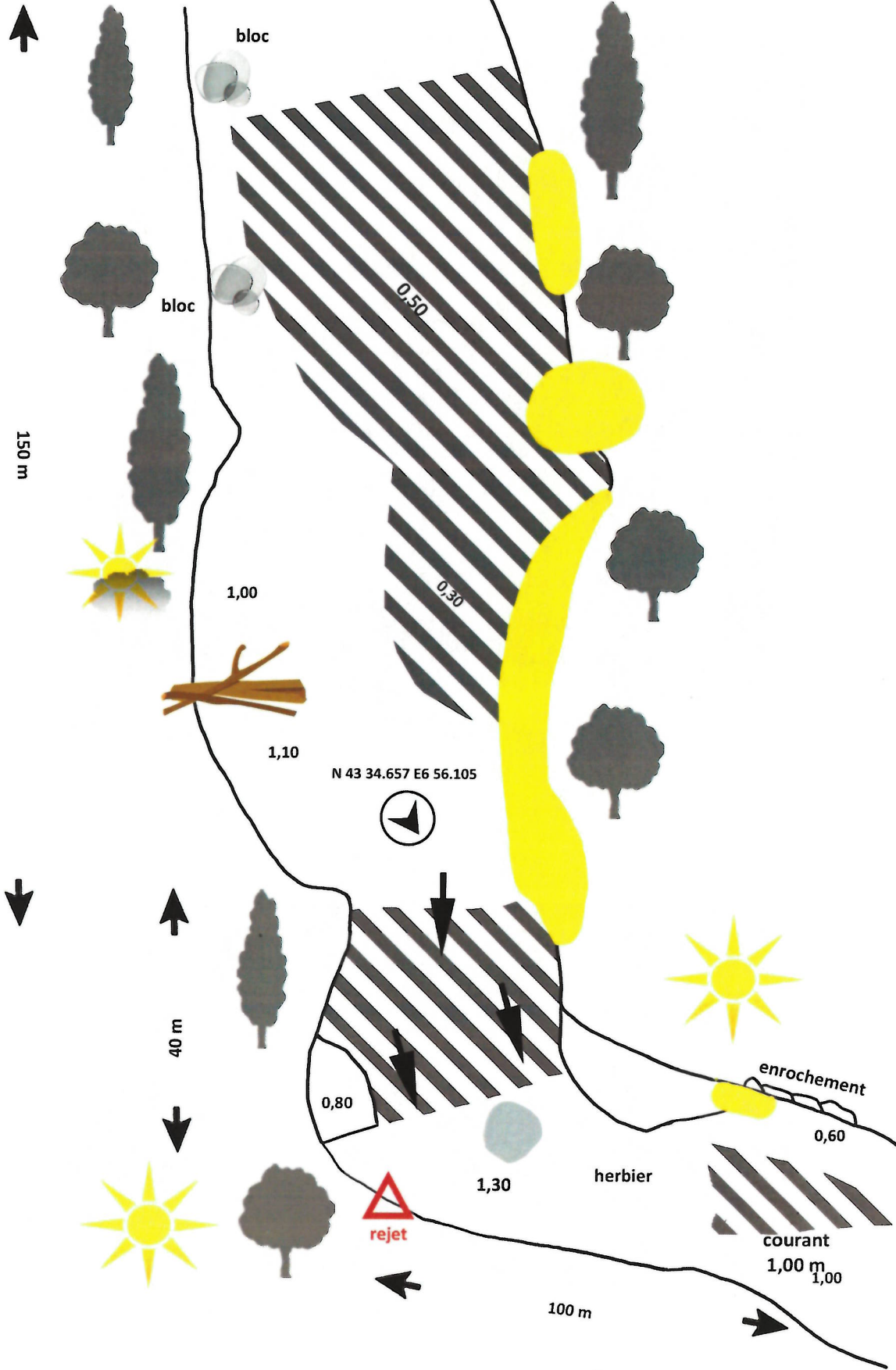
Tronçon 5



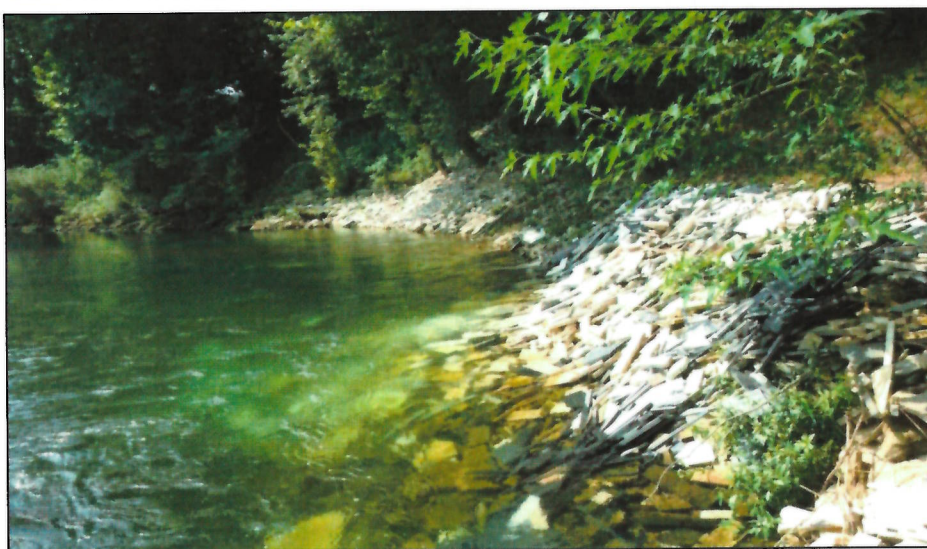
Tronçon 6

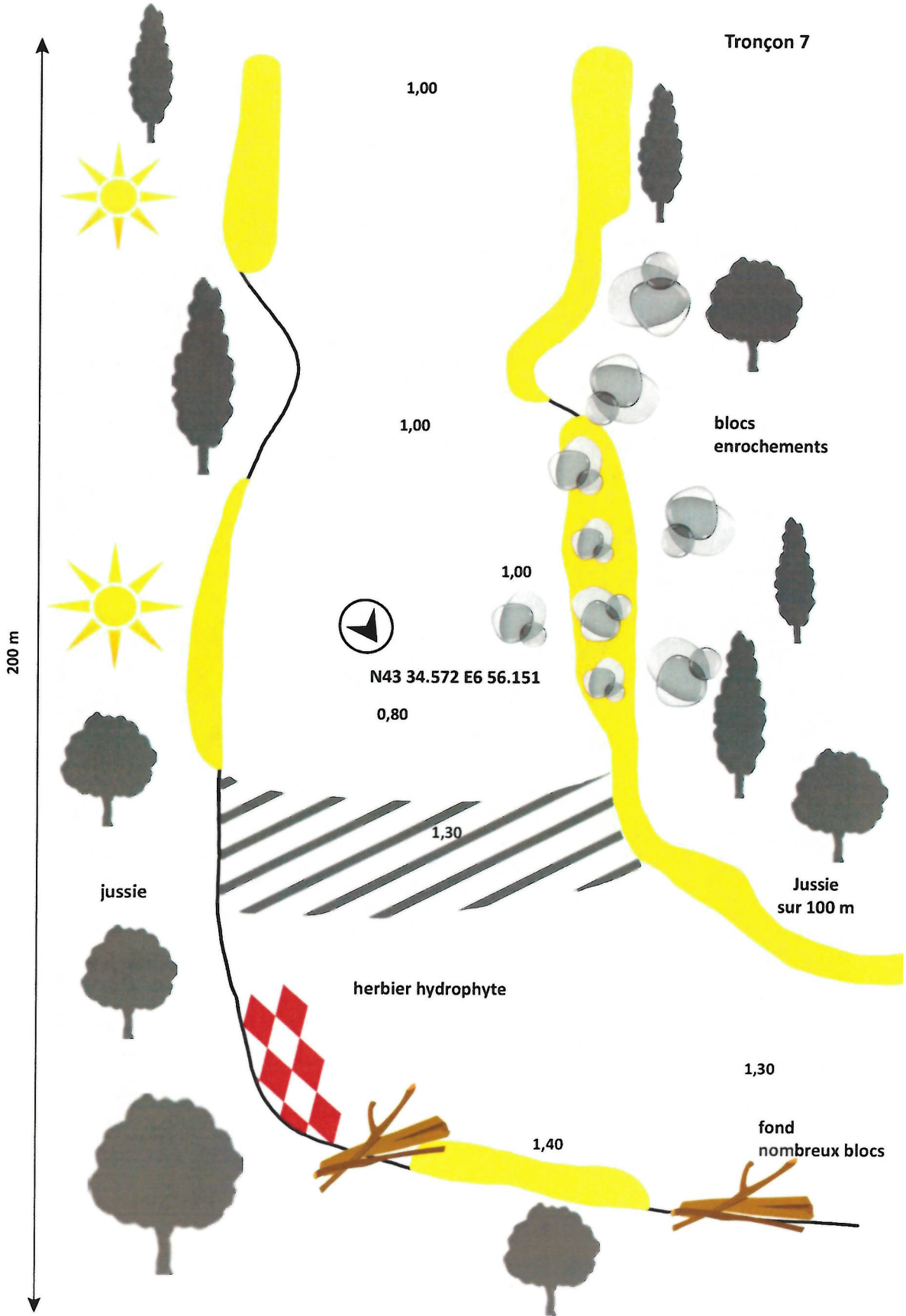


Tronçon 6



Tronçon 7

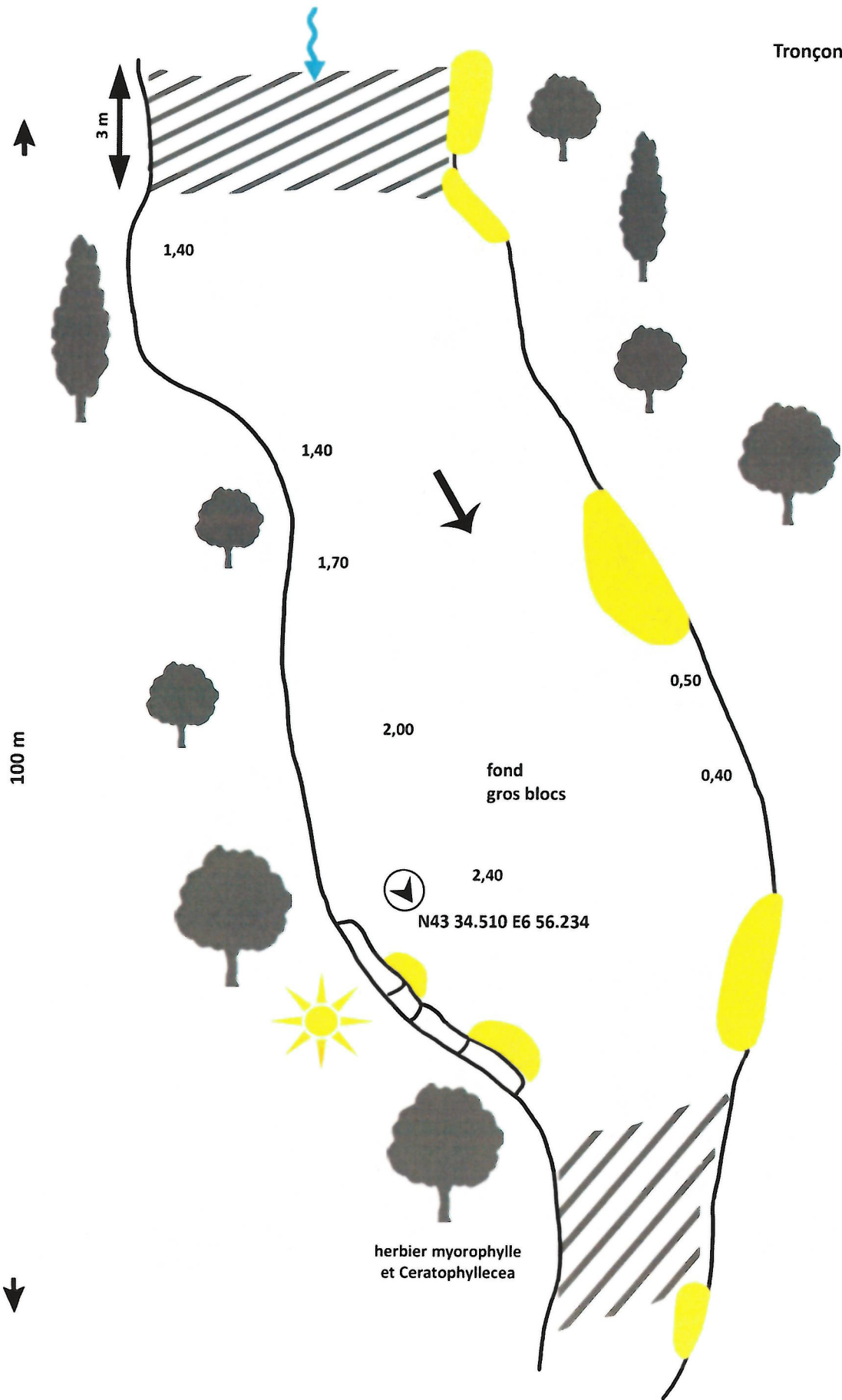




Tronçon 8



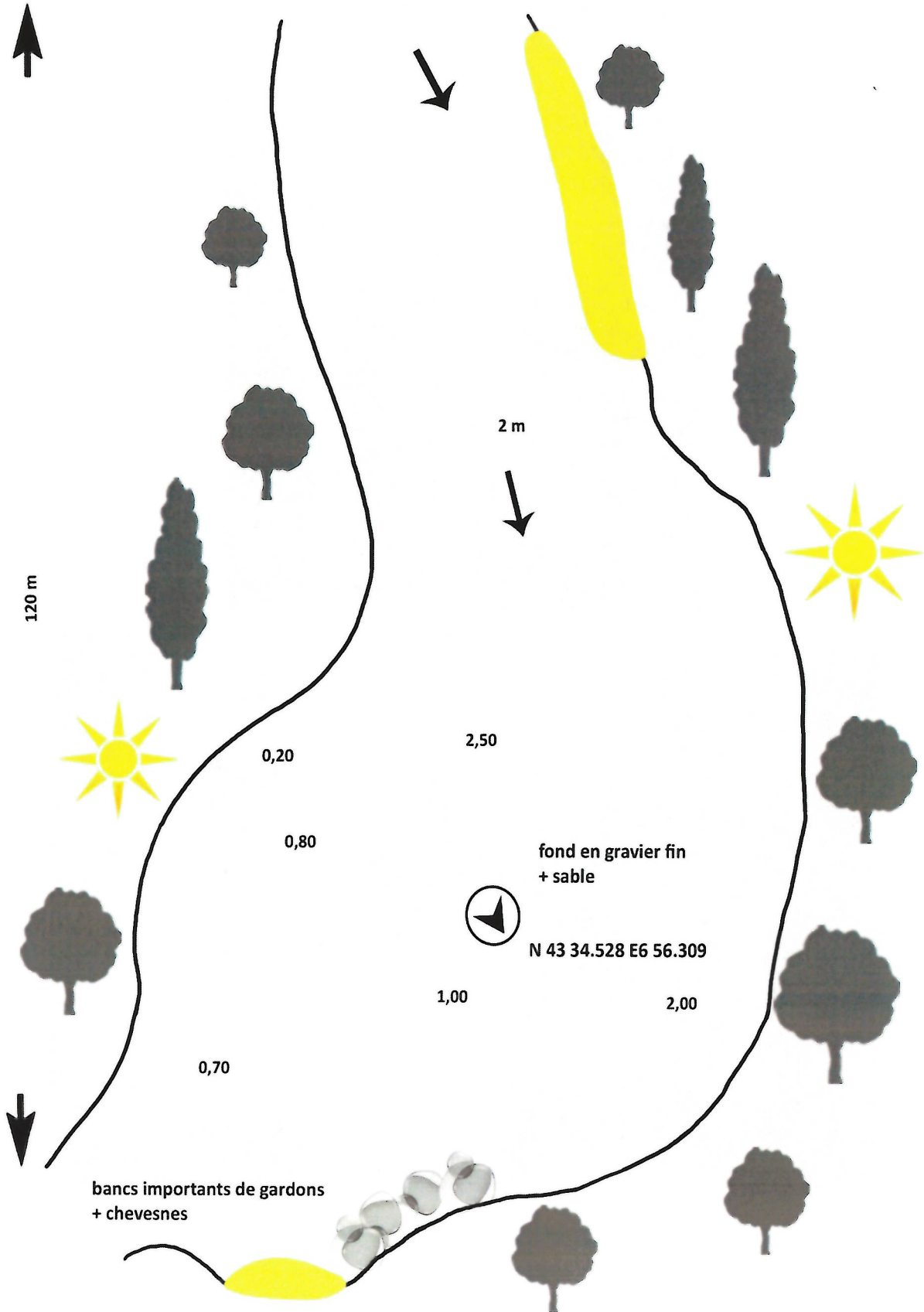
Tronçon 8



Tronçon 9



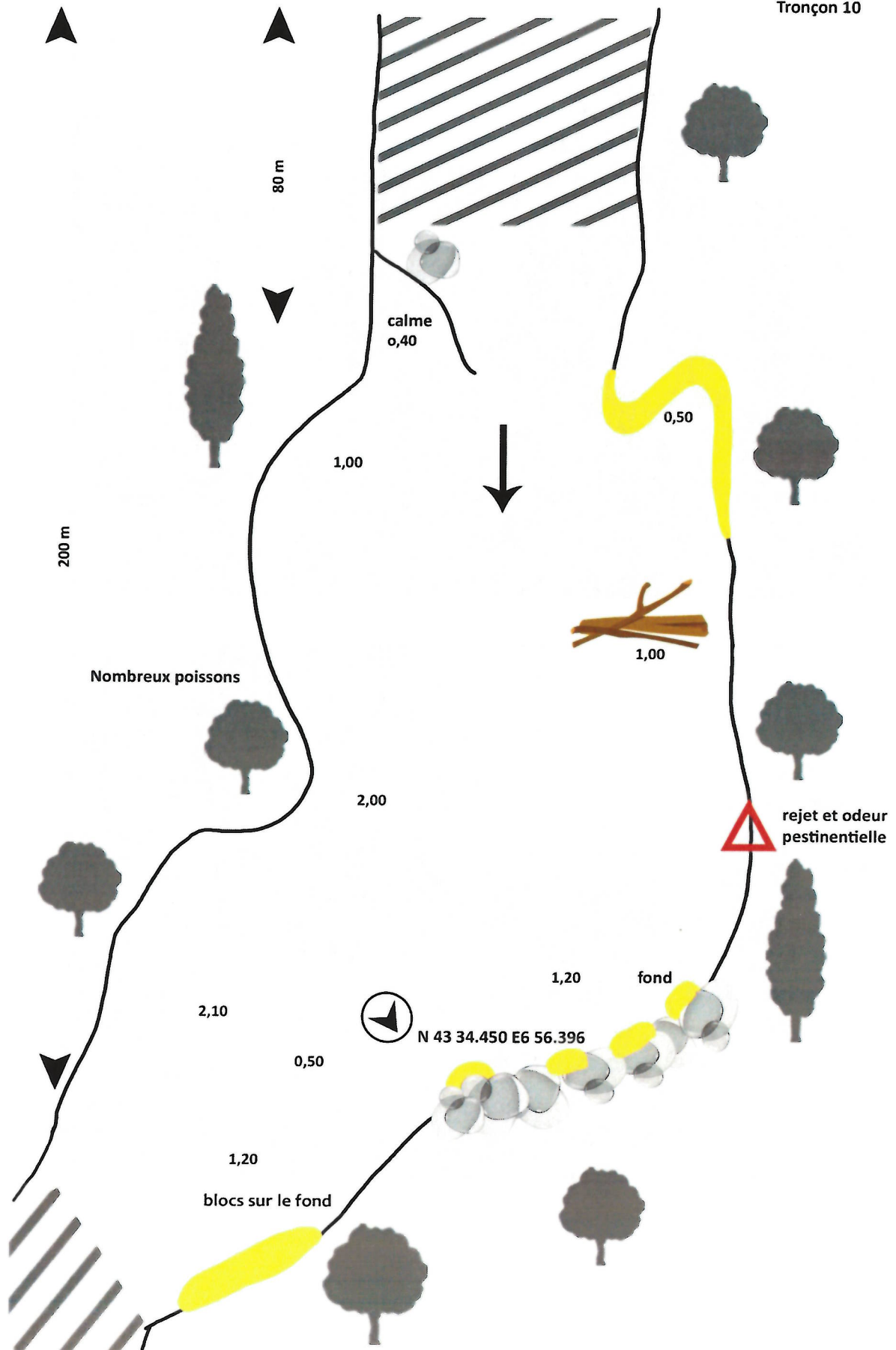
Tronçon 9



Tronçon 10



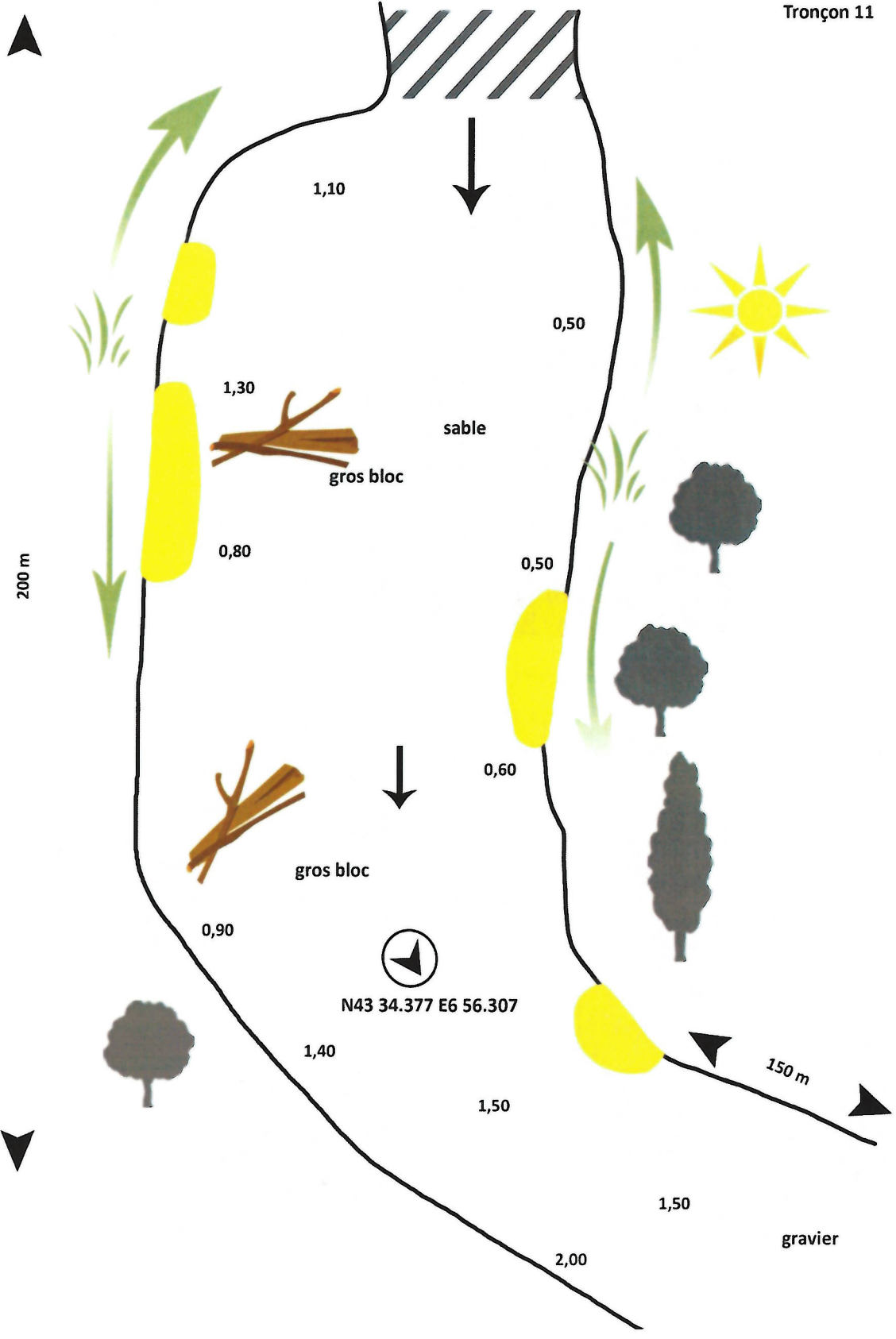
Tronçon 10



Tronçon 11



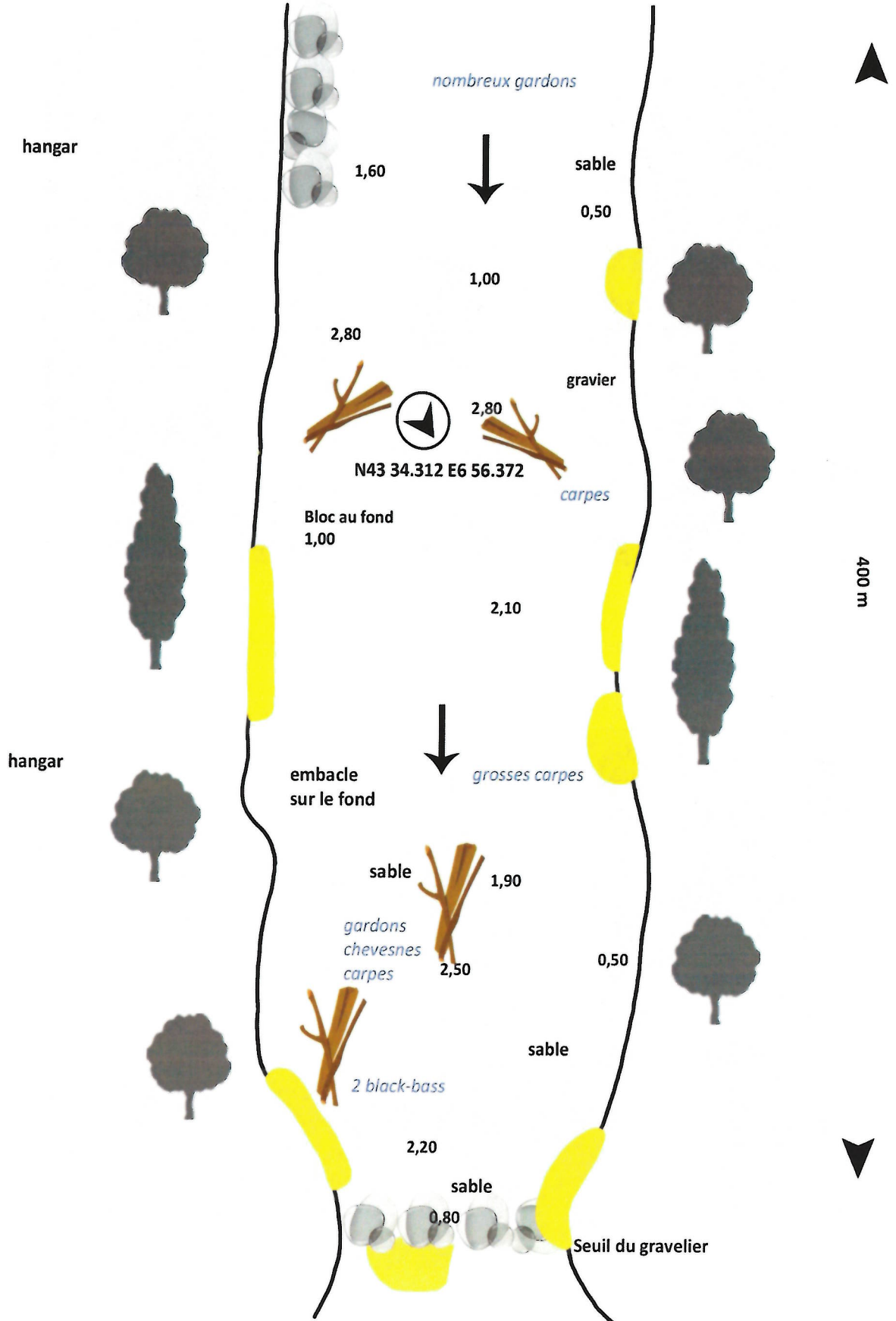
Tronçon 11



Tronçon 12



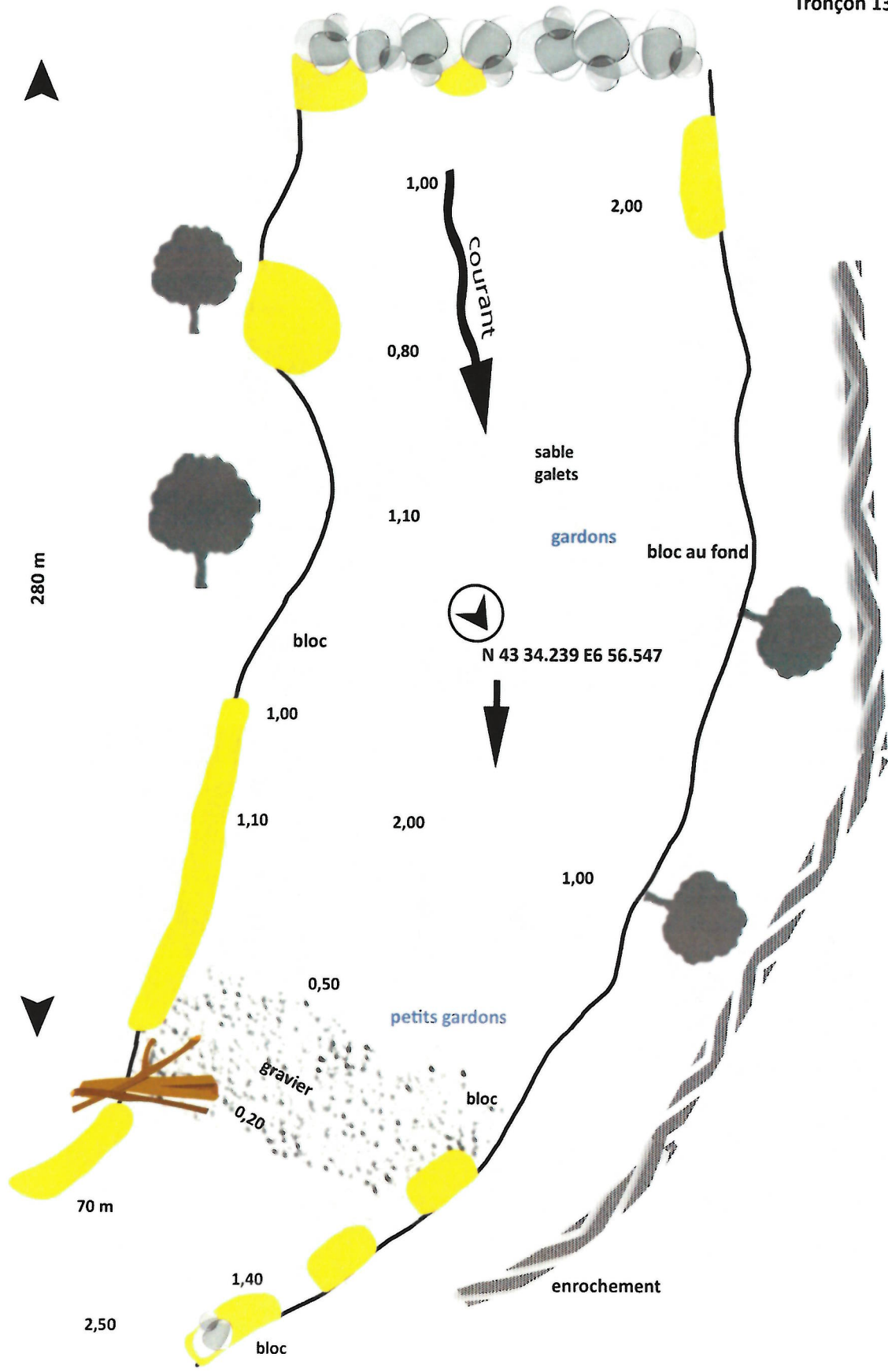
Tronçon 12



Tronçon 13



Tronçon 13



280 m

1,00
courant
0,80

2,00

sable
galets

1,10

gardons

bloc au fond



N 43 34.239 E 6 56.547

bloc

1,00

1,10

2,00

1,00

0,50

petits gardons

gravier

0,20

bloc

70 m

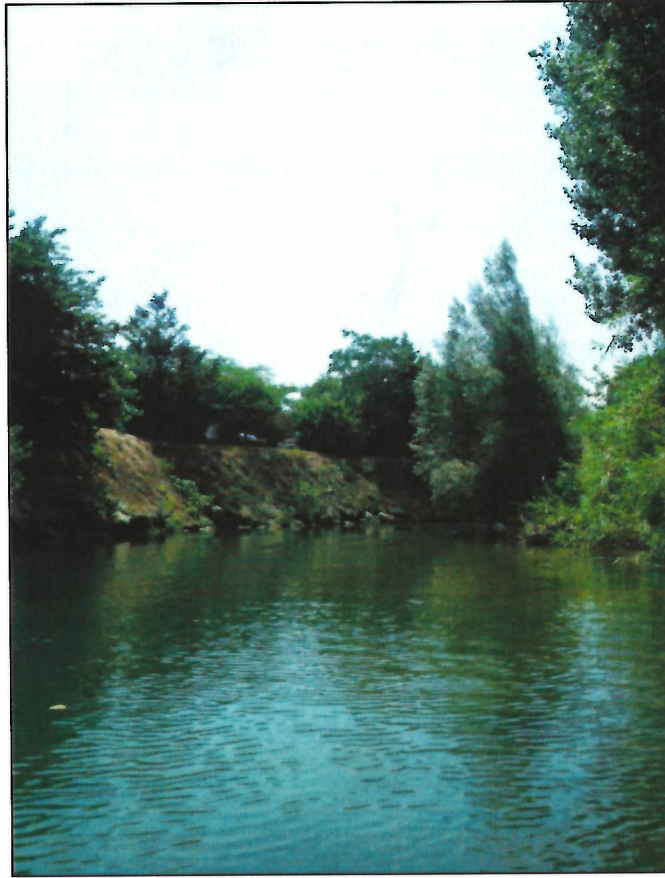
1,40

enrochement

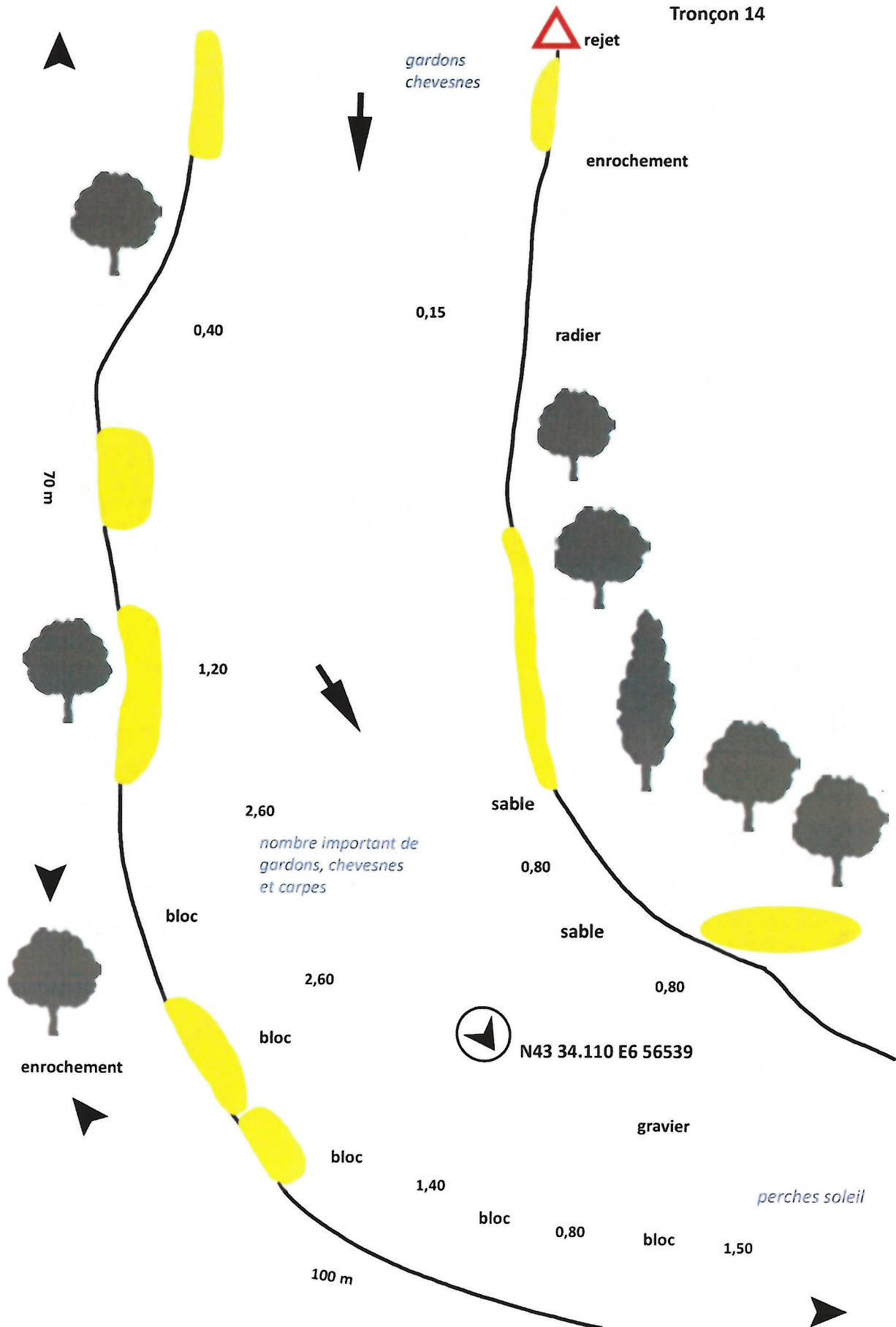
2,50

bloc

Tronçon 14



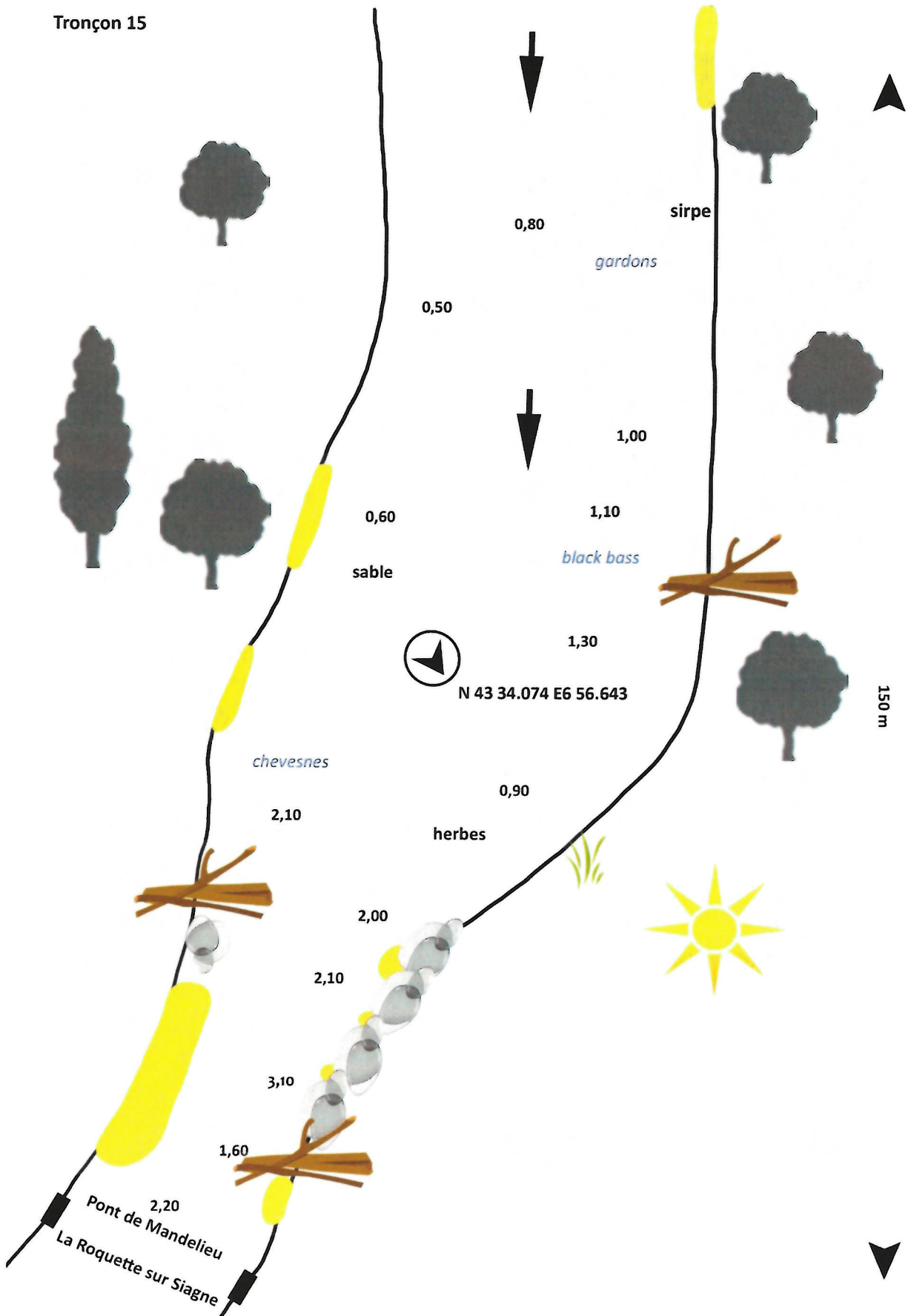
Tronçon 14



Tronçon 15



Tronçon 15



N 43 34.074 E 6 56.643

150 m

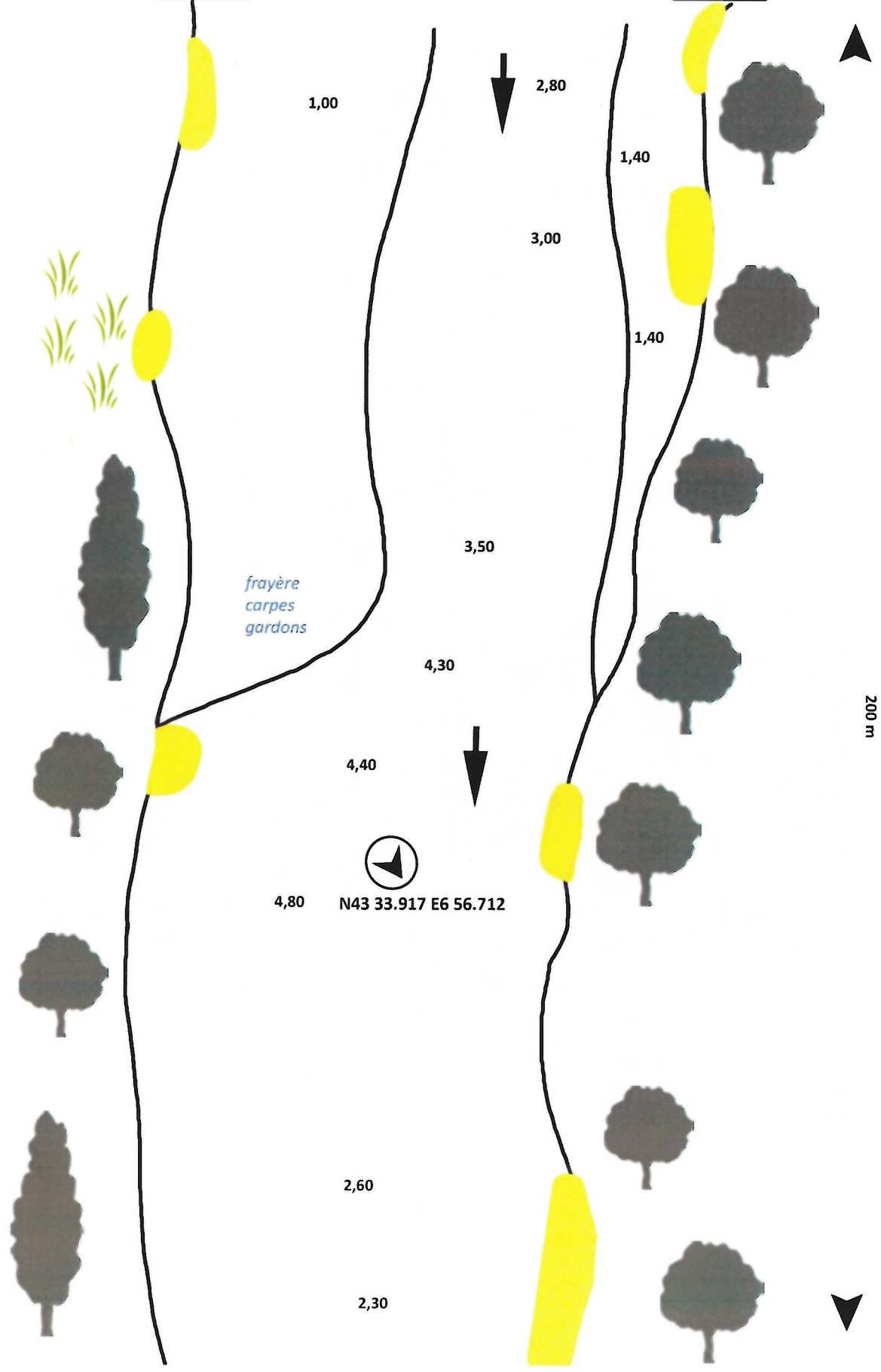
Pont de Mandelieu
La Roquette sur Siagne

Tronçon 16



Tronçon 16

PONT



1,00

2,80

1,40

3,00

1,40

3,50

4,30

4,40

4,80

N43 33.917 E6 56.712

2,60

2,30

*frayère
carpes
gardons*

200 m

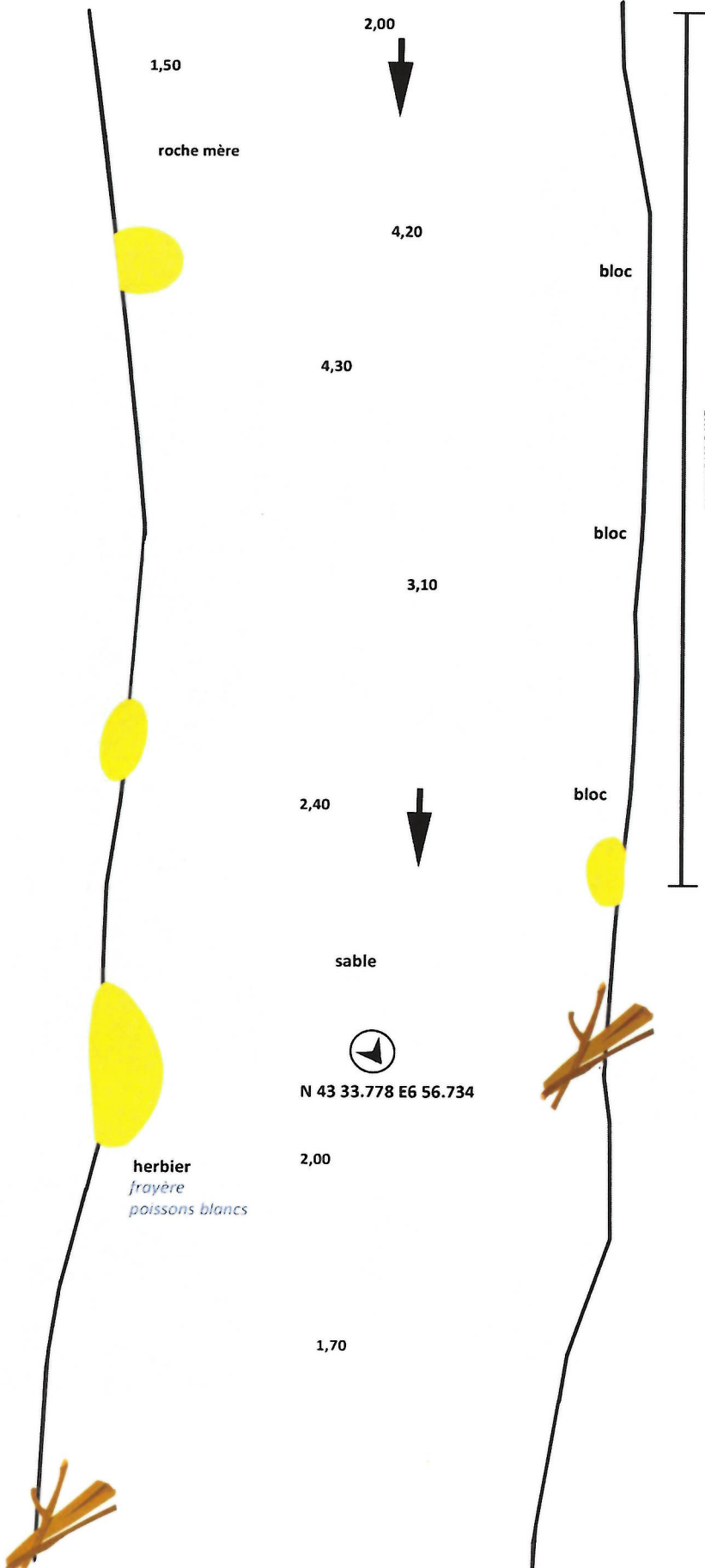
Tronçon 17



Tronçon 17



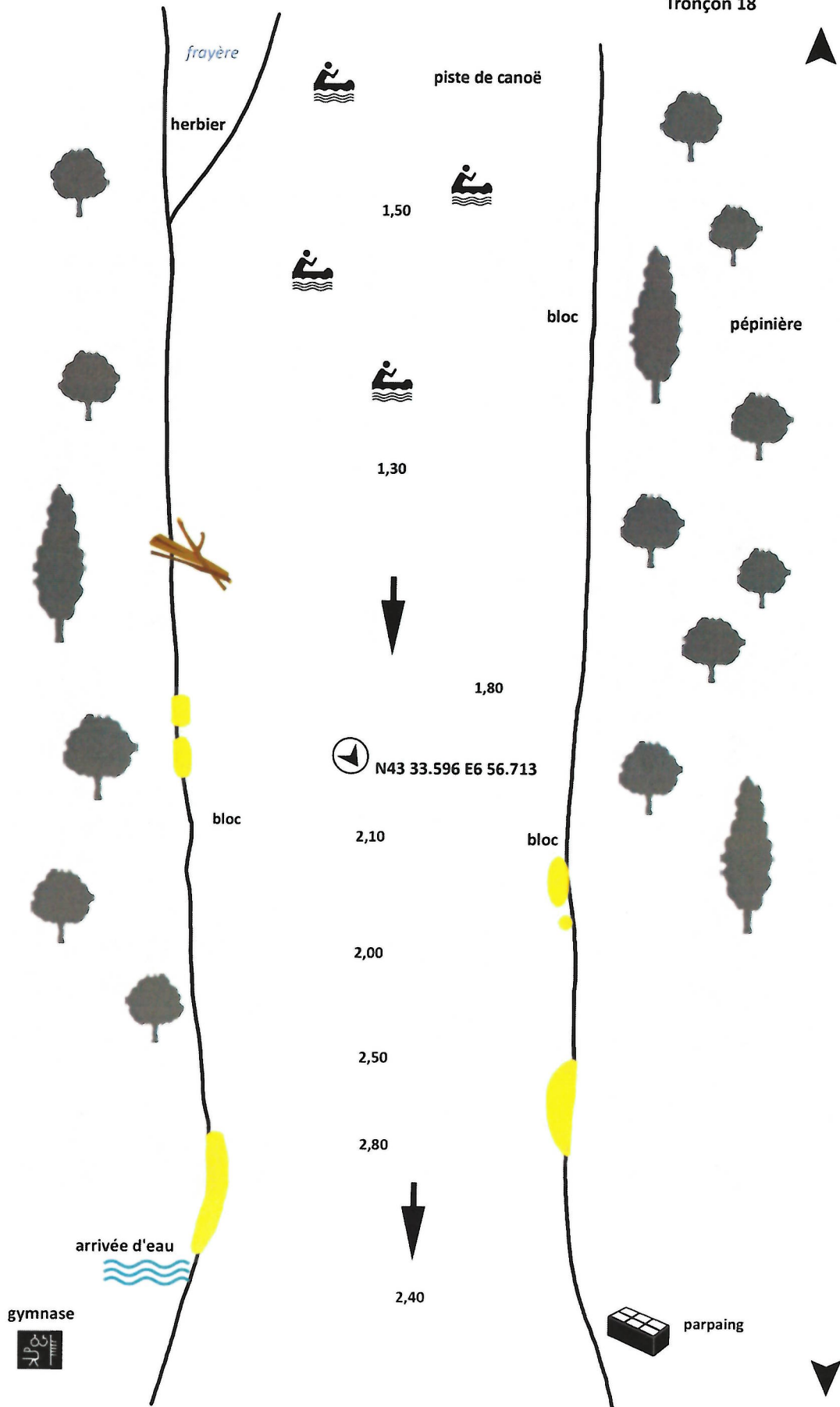
500 m



Tronçon 18



Tronçon 18



frayère

herbier

piste de canoë

1,50

1,30

1,80

2,10

2,00

2,50

2,80

2,40

N43 33.596 E6 56.713

bloc

pépinière

bloc

bloc

arrivée d'eau

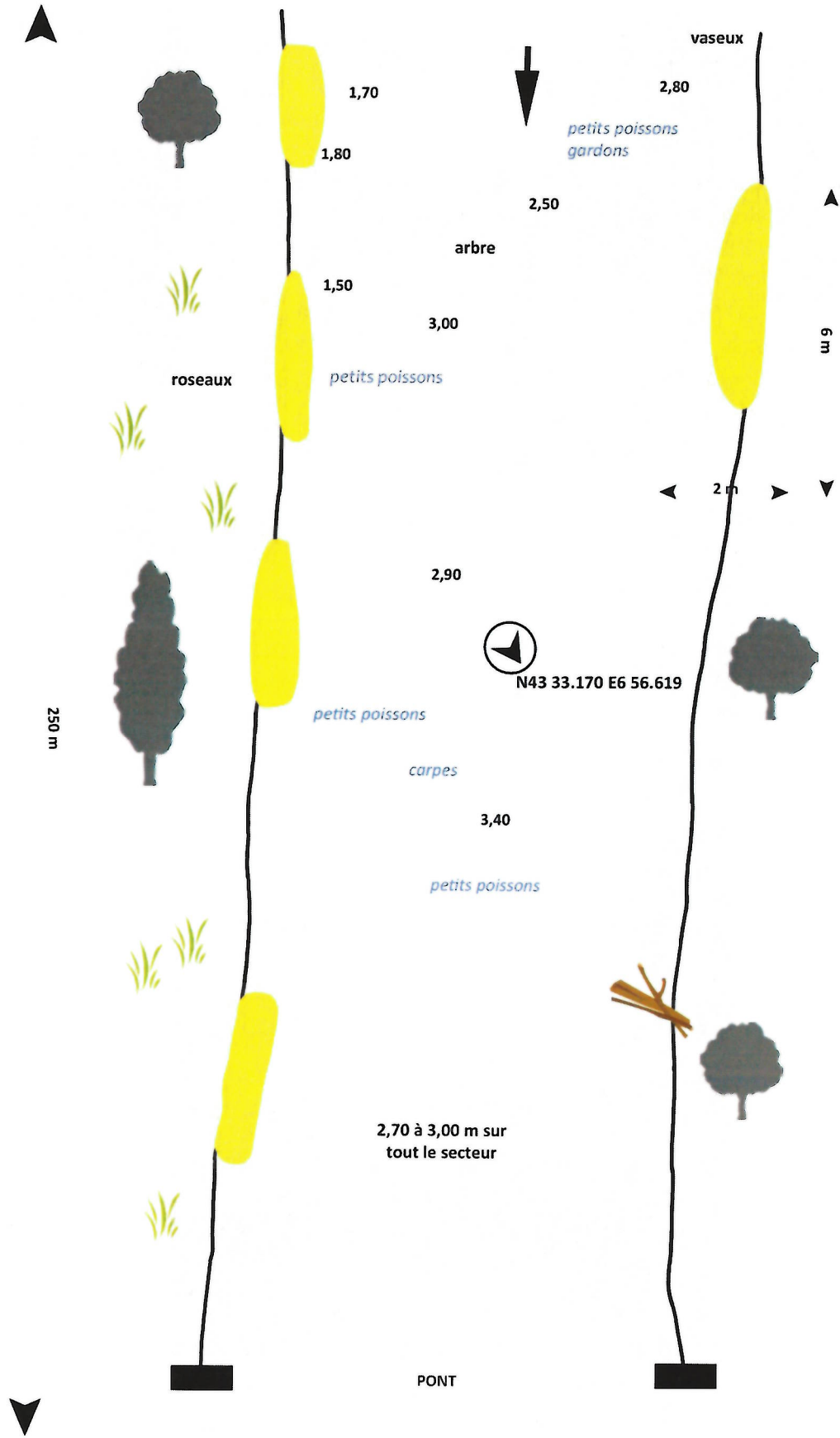
gymnase

parpaing

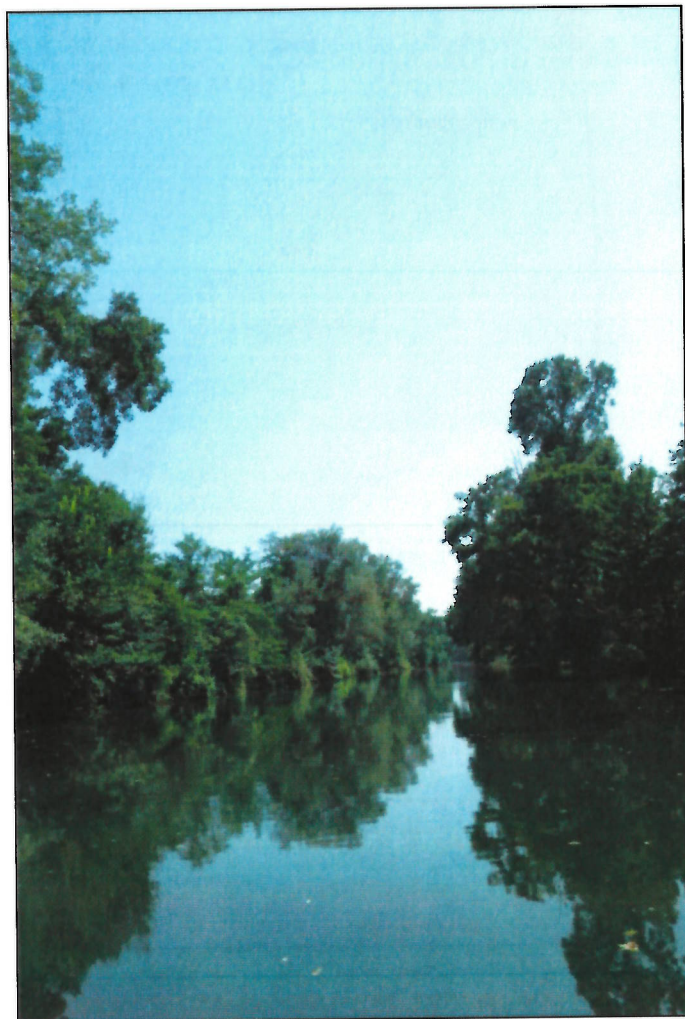
Tronçon 19



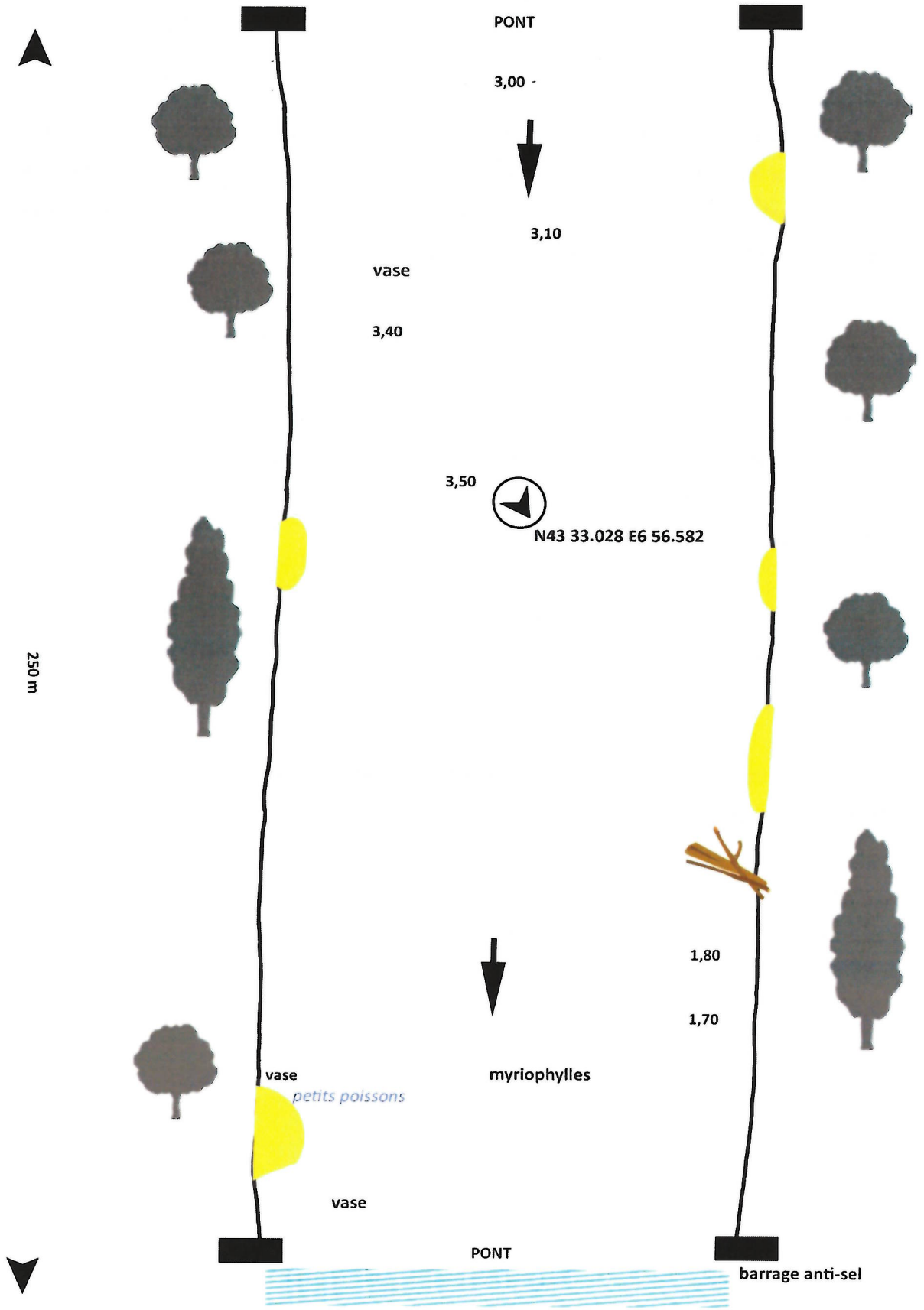
Tronçon 19



Tronçon 20



Tronçon 20



PONT

3,00 -



3,10

vase

3,40

3,50



N43 33.028 E6 56.582

250 m



myriophylles

1,80

1,70

vase
petits poissons

vase

PONT

barrage anti-sel

II. Conclusion des actions menées sur la Siagne en 2012

Il est intéressant de noter que la densité de jussie n'augmente pas, les herbiers bougent d'une année sur l'autre, mais n'envahissent pas toutes les berges. Le marnage permanent du barrage de Tanneron et les crues annuelles sont certainement les deux facteurs limitant l'explosion de la jussie sur la basse Siagne. Cependant la quantité de jussie localisée reste très importante.

Cette cartographie met en évidence l'omniprésence de la jussie sur la partie basse de la Siagne. Depuis 2006, une localisation précise de cette plante est réalisée annuellement, ce qui permet d'observer l'évolution de la jussie et faire une mise à jour des embâcles, rejets et diverses sources de pollutions.

En 2013, les fortes précipitations du printemps, les crues à répétitions et le marnage important du débit réservé de la basse Siagne ont très fortement réduit le développement de la jussie. C'est certainement l'année où il y a le moins de jussie (en quantité) répertorié depuis 2006.

Les informations recueillies servent de base de données complémentaires pour les gestionnaires des milieux aquatiques (Contrat rivière, Charte de l'environnement de Pôle Azur Provence, SICACIL, SISA, SAGE...), afin de mettre à jour leur document de gestions.

Un dépliant de sensibilisation du grand public est mis à disposition des visiteurs du site internet de la FDAAPPMA 06 (Dépliant téléchargeable).

La sensibilisation à cette plante envahissante est réalisée par la FDAAPPMA 06, lors des différentes réunions, expositions, foires et autres manifestations.